

PROCEDURE D'HEBERGEMENT D'UN SITE WEB OU D'UNE APPLICATION INFORMATIQUE

République Tunisienne

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche



PROCEDURE D'HEBERGEMENT D'UN SITE WEB OU D'UNE APPLICATION INFORMATIQUE

PRD02
Version : 01.3
Date : 16/10/2020



on Publique

Diffusi

Rédacteur :	Approbateur :
Equipe Hébergement /	DTTIC
Diffusion du document	Publique



PROCEDURE D'HEBERGEMENT D'UN SITE WEB OU D'UNE APPLICATION INFORMATIQUE

Rédacteur : Equipe Hébergement

Approbateur : DTTIC

OBJET : Cette procédure définit les démarches à suivre par un client afin d'héberger un site web ou une application informatique chez l'IRESA.

DIFFUSION :

Tous les Etablissements sous tutelle du Ministère de l'Agriculture des ressources hydrauliques et de la pêche.

Sommaire

PRD-02 : procédure d'hébergement d'un site web ou d'une application informatique	2
ANNEXES.....	5
CONVENTION POUR L'HEBERGEMENT D'UN SITE WEB OU D'UNE APPLICATION INFORMATIQUE	1
Formulaire de demande d'enregistrement nom de domaine internet.....	6

Rédacteur :	Approbateur :
Equipe Hébergement /	DTTIC
Diffusion du document	Publique

PROCEDURE D'HEBERGEMENT D'UN SITE WEB OU D'UNE APPLICATION INFORMATIQUE

Le client désirant héberger un site web ou une application informatique chez l'IRESA, doit déposer au bureau d'ordre de l'IRESA un dossier d'hébergement d'un site web ou une application informatique. Le dossier doit contenir les pièces suivantes :

1. Une demande d'hébergement d'un site web ou d'une application informatique au nom du Monsieur le président de l'IRESA.
2. Deux exemplaires de la convention d'hébergement d'un site web ou d'une application informatique dûment remplies et signées. *(joint en annexe au présent document, page4)*
Lien de téléchargement : [Convention d'hébergement de site web](#) ou d'une application informatique
3. Le PV de validation du site web ou l'application informatique par la commission de publication du Ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche (afin d'obtenir la validation du site web ou de l'application informatique, le client doit déposer au bureau d'ordre de la Direction générale de l'Organisation, de l'informatique, de la Gestion des Documents et de la Documentation une demande au nom de la commission de publication jointe du site web ou de l'application informatique en version numérique).
NB : Pour les établissements sous tutelle de l'IRESA, la commission de publication est à l'IRESA.
4. Le formulaire de demande d'enregistrement d'un nom de domaine Internet dûment rempli et signé. *(joint en annexe au présent document, page6)*
Lien de téléchargement : [Téléchargement du formulaire de nom de domaine](#)
5. Le site web ou l'application informatique en version numérique, sachant que les technologies de développement des sites web supportées par les serveurs de l'IRESA sont : ASP, ASP.NET, PHP, JSP et MySql pour le SGBD (Système de Gestion de Bases de Données).
Si le site web développé par le client utilise des technologies autres que celles supportés par l'IRESA, le client est appelé à fournir à l'IRESA la plateforme d'hébergement nécessaire (hard+soft).

Rédacteur :	Approbateur :
Equipe Hébergement /	DTTIC
Diffusion du document	Publique

PROCEDURE D'HEBERGEMENT D'UN SITE WEB OU D'UNE APPLICATION INFORMATIQUE

Une fois que le site web ou l'application informatique est hébergé, le client reçoit la fiche paramètres de son site web ou de l'application par mail (le mail de l'administrateur du site web ou de l'application informatique). Notamment, il recevra, par courrier officiel, une copie de la convention d'hébergement du site web ou de l'application informatique signée par le président de l'IRESA et la fiche paramètres du site web ou de l'application informatique.

NB : *Le client doit fournir à la DTTIC un rapport d'activité mensuel du site web ou l'application informatique comme mentionné dans la convention d'hébergement.*

Rédacteur :	Approbateur :
Equipe Hébergement /	DTTIC
Diffusion du document	Publique

ANNEXES

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Agriculture des
ressources Hydraulique et de la
pêche

Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles
Direction des Technologies de Traitement de l'Information et de la
Communication



CONVENTION POUR L'HEBERGEMENT D'UN SITE WEB OU D'UNE APPLICATION INFORMATIQUE

CONVENTION

Pour l'hébergement d'un site Web ou d'une application informatique

Entre

L'Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles ci-après désignée sous le vocale IRESA, représentée par son président, d'une part,

Et,....., ci-après désigné sous le vocale représenté(e) par son Directeur Général, d'autre part.

PREAMBULE

L'IRESA met à la disposition de la un service d'hébergement de sites web ou d'applications informatique, une (01) adresse de messagerie électronique pour le support et l'administration du site web et un accès SFTP pour la mise à jour du site web.

A l'effet de définir les règles de conduite de ces services et les responsabilités de chaque partie,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit

Article premier : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de déterminer les règles que doivent respecter les personnes et/ou structures intervenantes dans l'administration et l'exploitation du site web ou de l'application informatique.

Cette convention définit et précise :

- Les engagements de l'IRESA
- Les engagements de l'.....
- La validité de la convention

Article 2 : Les engagements de l'IRESA

L'IRESA s'engage à fournir à l'..... un ensemble de services, dans la limite des moyens qui lui sont fournis, permettant le bon fonctionnement du site web ou de l'application informatique.

Les services couverts par cette convention comprennent :

- La mise à disposition d'une plate-forme informatique matérielle et logicielle permettant l'hébergement du site web ou de l'application informatique et supportant les technologies de développement suivantes : ASP, ASP.NET, PHP, JSP et pour les bases de données : Oracle et MySql.
- Une liaison avec un débit convenable des équipements hébergeant le site web au réseau internet.
- Le support technique en ligne via : www.assistance.agrinet.tn
- La désignation d'un interlocuteur unique. La désignation de cette personne sera précisée dans les conditions particulières.
- La sécurité physique.

La responsabilité de l'IRESA ne sera pas engagée dans les cas ci-après :

- La détérioration du site web par le fait des utilisateurs et/ou non respect des consignes données.
- La mauvaise utilisation des informations transmises ou stockées à la suite d'erreurs imputables directement ou indirectement aux utilisateurs du système.
- L'utilisation illicite ou frauduleuse des accès mis à la disposition des utilisateurs du système.
- La défaillance du système hors les horaires administratifs.
- La défaillance des opérateurs des réseaux de télécommunication.

Article 3 : Les engagements de

L'..... s'engage à :

- Etre responsable du contenu, de la forme, de la programmation et du développement du site web ou de l'application informatique à héberger.

Les pages web ne doivent, en aucun cas, contenir des informations contrevenant à la législation tunisienne ou à caractères pornographiques, violents ou obscènes.

Les dispositions de la présente convention ne sauraient dispenser

l'..... de toutes autres obligations prévues par la législation et la réglementation en vigueur.

- Notifier toute demande d'accès à la salle réseau de l'IRESA avant 24h de l'intervention.
- Administrer son serveur. L'..... a l'accès « Administrateur » au répertoire spécifique de son site web ou de l'application informatique. L'administration à distance doit se faire par des sessions cryptées.
- Désigner un administrateur du serveur web ou l'application informatique qui sera hébergé à l'IRESA. L'administrateur sera l'interlocuteur qui le représentera auprès de l'IRESA. La désignation de cette personne sera précisée dans les conditions particulières.
- Informer l'IRESA pour toute délégation de ses propres droits d'administrateur.
- L'application doit permettre d'obtenir la trace d'accès des utilisateurs au serveur. Un rapport d'activité mensuel sera visé par les deux parties contractantes.

Article 4 : Les équipements de l'

Tout équipement livré à l'IRESA dans le cadre de cette convention fera l'objet d'un procès verbal de réception qui sera annexé à cette convention.

Article 5 : Homologation du contenu du site web ou de l'application informatique

L'IRESA n'accepte d'héberger que les sites web ou applications informatique accompagnés d'un certificat d'homologation du contenu, délivré par les autorités tunisiennes compétentes en la matière.

Tout changement du contenu des pages du serveur doit obligatoirement être homologué par les mêmes autorités.

Article 6 : Confidentialité des données

Pendant la durée de la convention et après son expiration chacune des parties devra considérer comme confidentiels, les informations, les documents, les systèmes, le savoir-faire et les données en provenance de l'autre partie dont il pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution de la convention, et ne devra les divulguer à quelques tiers que ce soit, ni les utiliser en dehors des besoins de la convention.

Article 7 : Propriété des données

Les données sont la propriété de l'....., elles doivent être sauvegardées périodiquement par l'administrateur système du site web ou de l'application informatique de et stockées sur un site distant.

Article 8 : Modification

Toute modification des termes de la présente convention est établie par un avenant signé par les deux parties.

Article 9 : Validité de cette convention

Cette convention prend effet après sa signature par les deux parties et sera valable une année renouvelable par tacite reconduction.

Le Président de l'Institution de la Recherche
et de l'Enseignement supérieur Agricoles

Le Directeur Général de
.....

Date :

Date :

CONDITIONS PARTICULIERES

Le Représentant de l'IRESA :

Téléphone :

E-mail :

Nom et prénom de l'administrateur du site web de l'..... :

Téléphone :

E-mail : *(E-mail obligatoirement sur Agrinet)*



استمارة خاصة بطلب تسجيل اسم مجال أنترنت

Formulaire de demande d'enregistrement d'un nom de domaine Internet

1	Nature de la demande	1	طبيعة الطلب				
Changement de bureau d'enregistrement <input type="checkbox"/> تغير مكتب التسجيل Suspension <input type="checkbox"/> تعليق Transfert <input type="checkbox"/> إحالة Enregistrement <input type="checkbox"/> تسجيل							
2	Nom de domaine Internet	2	اسم مجال الانترنت				
<hr/>							
3	Le demandeur	3	صاحب الطلب				
Nom et prénom ou raison sociale..... الاسم و اللقب أو الاسم التجاري Numéro CIN..... رقم بطاقة التعريف الوطنية Registre de commerce..... السجل التجاري Domaine d'activité..... ميدان النشاط Adresse ou siège social..... العنوان أو المقر الاجتماعي Adresse/Fax..... الهاتف/الفاكس Email..... البريد الإلكتروني							
4	Contacts	4	نقاط الاتصال				
<table border="1"><tr><td>Contact technique Nom et prénom..... N°CIN..... Téléphone/Fax..... Email.....</td><td>المسؤول التقني الاسم و اللقب..... رقم بطاقة التعريف الوطنية..... الهاتف/الفاكس..... البريد الإلكتروني.....</td><td>Contact administratif Nom et prénom..... N°CIN..... Téléphone/Fax..... Email.....</td><td>المسؤول الإداري الاسم و اللقب..... رقم بطاقة التعريف الوطنية..... الهاتف/الفاكس..... البريد الإلكتروني.....</td></tr></table>				Contact technique Nom et prénom..... N°CIN..... Téléphone/Fax..... Email.....	المسؤول التقني الاسم و اللقب..... رقم بطاقة التعريف الوطنية..... الهاتف/الفاكس..... البريد الإلكتروني.....	Contact administratif Nom et prénom..... N°CIN..... Téléphone/Fax..... Email.....	المسؤول الإداري الاسم و اللقب..... رقم بطاقة التعريف الوطنية..... الهاتف/الفاكس..... البريد الإلكتروني.....
Contact technique Nom et prénom..... N°CIN..... Téléphone/Fax..... Email.....	المسؤول التقني الاسم و اللقب..... رقم بطاقة التعريف الوطنية..... الهاتف/الفاكس..... البريد الإلكتروني.....	Contact administratif Nom et prénom..... N°CIN..... Téléphone/Fax..... Email.....	المسؤول الإداري الاسم و اللقب..... رقم بطاقة التعريف الوطنية..... الهاتف/الفاكس..... البريد الإلكتروني.....				
5	Le bénéficiaire (en cas de transfert)	5	المستفيد (في حالة الإحالة)				
Nom et prénom ou raison sociale..... الاسم و اللقب أو الاسم التجاري Numéro CIN..... رقم بطاقة التعريف الوطنية Registre de commerce..... السجل التجاري Domaine d'activité..... ميدان النشاط Adresse ou siège social..... العنوان أو المقر الاجتماعي Adresse/Fax..... الهاتف/الفاكس Email..... البريد الإلكتروني							
6	Bureau d'enregistrement bénéficiaire	6	مكتب التسجيل المستفيد				
<hr/>							
Cachet et décision du Bureau d'enregistrement ختم و قرار مكتب التسجيل		Cachet et signature du contact administratif ختم و توقيع المسؤول الإداري					

Lien de téléchargement du formulaire : [Téléchargement du formulaire de nom de domaine](#)